



# BARÈME DES HONORAIRES

## Transaction

Prix de vente hors honoraires	% sur prix de vente honoraires partagés		% sur prix de vente honoraires à la charge du vendeur	% sur prix de vente honoraires à la charge de l'acquéreur
	Vendeur	Acquéreur		
jusqu'à 55 000 €	5 %	5 %	10 %	10 %
de 55 001 € à 105 000 €	4,5 %	4,5 %	9 %	9 %
de 105 001 € à 150 000 €	4 %	4 %	8 %	8 %
de 150 001 € à 200 000 €	3,5 %	3,5 %	7 %	7 %
de 200 001 € à 350 000 €	3 %	3 %	6 %	6 %
au-delà de 350 000 €	2,5 %	2,5 %	5 %	5 %
<b>au-delà de 1 300 000 €</b>	<b>2 %</b>	<b>2 %</b>	<b>4 %</b>	<b>4 %</b>

Estimation : 240 € TTC

## Gestion locative

Formule :

- basique 2,99 % TTC du loyer mensuel charges comprises
- confort 6 % TTC du loyer mensuel charges comprises
- sérénité 11 % TTC du loyer mensuel charges comprises

Dans le cas d'une délégation de mandat, le barème applicable est celui de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Les honoraires sont selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur ou l'acquéreur, ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un, ou de l'autre, voire des deux dans le cas d'honoraires partagés.

SARL au capital de 38 112 € - RCS Créteil B 353 403 447 - APE 703A représentée par Corinne Bérec et Pierre Bracq  
 Siège social : 32 rue du Four - 94100 Saint-Maur-des-Fossés  
 Carte professionnelle CPI 9401 2016 000 014 790 délivrée à Corinne Bérec et Pierre Bracq par la CCI de Paris Île-de-France  
 Garantie pour l'activité Transaction 1 200 000 € et pour l'activité Gestion de 800 000 €  
 délivrée par GALIAN - 89 rue de la Boétie - 75009 Paris  
 Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08043519 - TVA FR 62 353 403 447

## Location

Zone tendue :

à la charge du preneur	10 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement
à la charge du bailleur	10 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement

Zone très tendue :

à la charge du preneur	12 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement
à la charge du bailleur	12 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement

### Honoraires TTC de location sans recherche de locataire

Zone tendue :

à la charge du preneur	6 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement
à la charge du bailleur	6 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement

Zone très tendue :

à la charge du preneur	7 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement
à la charge du bailleur	7 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement

### Honoraires de réalisation de l'état des lieux :

à la charge du preneur	3 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement
à la charge du bailleur	3 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement

Frais de dossier à la charge du bailleur .....300 € TTC

Estimation : prix facturé sur devis

### Berec Immobilier

#### Siège social

32 rue du Four  
94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tél. 01 45 14 00 30

berec@orpi.com

[www.berecimmobilier.com](http://www.berecimmobilier.com)

14 avenue Gallieni  
94340 Joinville-le-Pont

36 avenue Gallieni  
94340 Joinville-le-Pont

36 rue de Paris  
94340 Joinville-le-Pont

32 avenue Salengro  
94500 Champigny-sur-Marne

20 rue Gabriel Péri  
94700 Maisons-Alfort

5 rue Victor Hugo  
92700 Colombes